



L'essentiel sur ISUPNAT

- I- Qu'est-ce que la naturopathie, un naturopathe ?
- II- Qui sommes nous ?
- III- L'enseignement
- IV- Notre objectif : vous préparer à la réalité professionnelle
- V- Les débouchés
- VI- Le programme et le planning de la formation
- VII- Le coût de la formation
- VIII- Les questions pratiques
- IX- Les avantages d'effectuer sa formation à ISUPNAT
- X- Les dates de présentation de l'école

I- La naturopathie et le naturopathe

Selon Benedict Lust (médecin hygiéniste américain 1872-1945), le terme Naturopathie est composé de Nature et Path (sentier, chemin), autrement dit : « guérir en utilisant des moyens naturels ou en suivant les règles de la nature ».

Quant à l'OMS, elle donne en 1983 la définition suivante : « la Naturopathie [...] est la médecine du bon sens [...] pour tirer profit de la faculté d'autorégulation, d'auto adaptation et d'auto guérison de l'organisme humain. Elle [...] se pose en système holistique, faisant intervenir à la fois le corps, l'esprit et l'âme. »

Par ailleurs, la Revue des affaires sociales du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi affirme en 1986 : « [...] les techniques naturopathiques conservent, maintiennent et reconstruisent l'énergie vitale. Toutes les améliorations dépendent de cette énergie. »

Quoi qu'il en soit, la naturopathie n'est pas une médecine alternative à la médecine allopathique : elle n'a pas pour vocation de traiter les maladies mais de faire de la prévention santé en privilégiant une meilleure hygiène de vie. Elle n'est ni un phénomène de mode ni un nouveau courant paramédical, elle tire ses origines d'Hippocrate, médecin grec du 4^{ème} siècle avant JC.

Elle consiste à utiliser des techniques naturelles (notamment l'alimentation et la diététique, les exercices physiques, la gestion du stress et du mental, l'usage de l'eau, les techniques manuelles, les techniques respiratoires, les plantes, ...). Elle intègre dans sa philosophie et ses pratiques cinq principes fondateurs et fixe cinq grandes règles d'hygiène de vie.

Principes fondateurs

Causalisme
Vitalisme
Humorisme
Conception holistique
Approche individualisée

Règles d'hygiène de vie

Bien se nourrir
Se recharger en énergie
Éliminer ses surcharges
Alterner exercices et repos
Gérer son mental

Le naturopathe est un conseiller dans le domaine d'hygiène de vie et de la santé

- Il n'intervient pas pour se substituer au médecin
- Ses conseils en matière d'hygiène de vie n'ont rien à voir avec une ordonnance
- Son « bilan de vitalité » n'est pas un diagnostic



- son intervention, toujours en dehors du contexte allopathique, vise à renforcer les défenses et le potentiel d'auto-guérison de l'organisme

Autant d'approches qui font du naturopathe un « généraliste des médecines non conventionnelles » et un acteur pour la promotion de « santé durable ».

II- Qui sommes-nous ?

L'Institut Supérieur de Naturopathie (ISUPNAT) s'appuie sur l'expérience d'Alain Rousseaux et de son équipe d'enseignants ainsi que sur la recherche de synergies nouvelles dans le domaine de la naturopathie.

ISUPNAT est reconnu par la Fédération Française de Naturopathie (FENAHMAN) pour la qualité de son enseignement.

Outre son activité maîtresse, l'enseignement, ISUPNAT développe les activités suivantes :

- ✓ Un cabinet de consultations en naturopathie où sont pratiqués les bilans de vitalité
- ✓ Un partenariat avec différents centres de bien-être agréés par l'Institut où sont mises en place des cures sur mesure et individualisées, coordonnées par un naturopathe
- ✓ Des conférences grand public et des ateliers pratiques d'initiation aux bases de la naturopathie
- ✓ Une activité de coaching " mieux-être en entreprise"

Cette organisation permet à la fois d'assurer une formation beaucoup plus pratique, une plus grande diffusion de la naturopathie tout en proposant aux étudiants des débouchés professionnels plus nombreux.

III- L'enseignement de la naturopathie à ISUPNAT et l'organisation du cursus

Quelles sont les différentes formules proposées par ISUPNAT?

Il existe deux types de formules : week-end ou semaine

Praticien de Santé Naturopathe	Praticien de Santé Naturopathe	Praticien de Santé Naturopathe
Formule intensive	Formule normale	Formule longue
15 mois (semaine)	3 ans (week-end)	4 ans ou plus (week-end)

ISUPNAT- Institut Supérieur de Naturopathie
 15, rue de la Cerisaie 75004 Paris – téléphone : 01 40 86 96 10 – email : isupnat@orange.fr
 Site internet : www.isupnat.fr
 N° de Formation Professionnelle Continue : 11 75 43854 75
 Copyright ISUPNAT (document n'ayant pas une valeur contractuelle)

a) Pour préparer le certificat de « Praticien de Santé Naturopathe » de 1200 heures (hors travail personnel)

- ✓ Formule normale sur 3 ans (week-end)
- ✓ Formule longue sur 4 ou 5 ans (week-end)
- ✓ Formule intensive sur 15 mois (semaine)

b) Formule « à la carte » non certifiante et sans durée minimum

Cette formule s'adresse :

- aux personnes qui souhaitent acquérir des connaissances solides dans le domaine de l'hygiène de vie (bio nutrition, bio diététique, gestion du mental, hydrologie, exercice physique, phytologie, aromatologie, etc...) sans nécessairement en faire une profession;
- aux professionnels de santé (naturopathes d'autres écoles, professionnels de médecines douces et complémentaires,...), désireux d'acquérir des connaissances complémentaires dans le cadre d'une formation continue.

Quelle est la durée de la formation ?

Tout dépend de la formule choisie : la flexibilité développée par ISUPNAT, permet à l'étudiant de choisir la durée qui lui convient le mieux en fonction de ses disponibilités et ses contraintes professionnelles et/ou familiales.

a) Pour préparer le certificat de « Praticien de Santé Naturopathe »

- ✓ Durée normale : 66 week-ends sur 3 ans, soit deux week-ends par mois en moyenne.
- ✓ Possibilité de suivre la formation sur 4 ou 5 ans (formule longue) : cette formule permet de prendre plus de recul : la première année s'effectue sur deux ans et la dernière année peut également s'effectuer en deux ans.
- ✓ Formule semaine sur 15 mois : en moyenne, 4 jours par semaine, généralement du lundi au jeudi.

b) formule à la carte

Les cours sont choisis par l'étudiant en fonction de ses centres d'intérêts sans obligation de durée.

En quoi notre enseignement permet-il une acquisition progressive des connaissances ?

a) Les premiers cours donnent les bases pour l'ensemble de la formation de naturopathie : hygiène vitale, cures et techniques, morpho physiologie, bio-nutrition, bio-diététique, exercices physiques, hydrologie, gestion du mental...

Dès les premiers cours, les étudiants reçoivent tous les conseils de méthodologie nécessaires pour favoriser leur apprentissage. A l'issue de chaque cours, un support détaillé est adressé aux étudiants ainsi que des propositions de recherches et d'approfondissement et une bibliographie complète et actualisée.

b) La deuxième partie du cursus permet de mettre en situation les différentes cures et techniques naturelles en fonction des troubles organiques rencontrés. Chaque cours est consacré à l'étude des pathologies associées à un système physiologique particulier et à la manière dont on les approche en naturopathie.

Le cours comporte deux parties :

- ✓ La première partie est consacrée aux troubles de chacun des systèmes (système digestif, système urinaire, système respiratoire,...) en comparaison de la démarche allopathique (examens cliniques, symptômes, maladies, traitements) et permet d'approfondir les techniques de soins.
- ✓ La seconde partie, très opérationnelle et pratique, permet aux étudiants en situation professionnelle de pratiquer plusieurs bilans de vitalité sur des personnes dont les troubles de santé se rapportent au thème du cours.

Les cours d'Anatomie - Physiologie se poursuivent et s'achèvent.

Les séminaires d'approfondissement permettent de fournir aux étudiants les outils indispensables à la mise en œuvre des pratiques de bilan et à la structuration des cures.

Les travaux dirigés permettent d'affiner ce dispositif : renforcer la méthodologie, gagner en pratique, prendre du recul pour compléter, approfondir et réviser.

c) La dernière partie de l'enseignement permet de préparer le futur praticien à l'installation professionnelle. Elle comporte trois étapes :

- ✓ l'université d'été en fin de cursus
- ✓ un stage d'immersion professionnelle ainsi qu'un rapport de stage
- ✓ la préparation et la soutenance du mémoire, étape nécessaire pour se voir remettre le certificat
- ✓ un tutorat de consultation
- ✓ la préparation à l'examen d'ISUPNAT et de la FENAHMAN.

Cette progression s'applique quelle que soit la formule choisie (normale week-end, longue week-end ou intensive semaine).

Sur quels critères les enseignants d'ISUPNAT sont –ils choisis?

Diversité de formation, professionnalisme et qualité pédagogique sont les exigences d'ISUPNAT pour le choix de ses enseignants.



- ✓ Diversité : si la majeure partie de nos enseignants (plus de 20 intervenants au total) sont hygiénistes de santé ou praticiens de santé naturopathes, ISUPNAT a fait le choix de s'entourer de professionnels de santé ayant des expériences professionnelles différentes et complémentaires: kinésithérapeute, relaxologue, diététicien, psychologue, sophrologue, médecin, pharmacien, coach, biologiste,...
- ✓ Professionnalisme implique :
 - la maîtrise technique de son sujet
 - la pratique professionnelle
 - des qualités pédagogiques

Autant d'exigences qui sont formulées dans le contrat de qualité signé chaque année entre ISUPNAT et ses enseignants. Les cours des professeurs sont également évalués en fin d'année par les étudiants.

Pourquoi avoir choisi d'axer l'enseignement d'ISUPNAT sur la seule naturopathie ?

ISUPNAT a fait le choix d'axer son enseignement sur la seule naturopathie et l'ensemble de ses techniques. Cette approche a pour objectif de se concentrer sur le cœur de métier du futur praticien. Elle présente l'avantage de ne pas surcharger le cursus avec des matières connexes sans réelle valeur ajoutée dans un objectif professionnel.

Néanmoins, pour ceux qui le souhaiteraient, d'autres disciplines peuvent être suivies dans le cadre de la Formation professionnelle Continue (cf question suivante).

Formation professionnelle continue : quels intérêts ?

Pouvoir élargir la formation à des matières qui ne figurent pas directement au programme de l'examen du Tronc Commun de la FENAHMAN mais qui peuvent ouvrir le futur praticien à d'autres domaines (introduction au drainage lymphatique, émotionnel et santé, pratique des compléments alimentaires).

Ces cours hors cursus correspondent à une logique de formation professionnelle continue. La formation professionnelle continue s'adresse en priorité aux naturopathes en activité et aux anciens élèves. Elle peut également et accessoirement intéresser les élèves ayant déjà bien avancé ou achevé leurs cursus. Elle consiste en un accompagnement du naturopathe tout au long de sa vie professionnelle et n'a donc aucun caractère obligatoire et n'est pas incluse dans le cursus de Praticien de Santé Naturopathe.

L'étude de l'anatomie et la physiologie est-elle nécessaire ?

Les cours d'anatomie et de physiologie sont indispensables dès lors qu'ils permettent de comprendre les pathologies étudiées en cours de cursus.

Cette approche permet aux futurs professionnels formés par ISUPNAT de connaître les mécanismes physiologiques qui régissent le corps humain, les grandes caractéristiques d'une pathologie, d'être à

ISUPNAT- Institut Supérieur de Naturopathie
15, rue de la Cerisaie 75004 Paris – téléphone : 01 40 86 96 10 – email : isupnat@orange.fr

Site internet : www.isupnat.fr

N° de Formation Professionnelle Continue : 11 75 43854 75
Copyright ISUPNAT (document n'ayant pas une valeur contractuelle)

même de pouvoir faire la différence entre ce qui relève de la naturopathie et ce qui implique obligatoirement une réponse allopathique (pathologie « d'urgence ou d'exclusion »), d'être enfin capables d'avoir un dialogue constructif tant avec la personne reçue en consultation qu'avec le médecin traitant.

Y a-t-il un contrôle de connaissances et des examens en cours d'année?

Un contrôle continu écrit des connaissances a lieu une fois par an (formule week-end) ou trois fois par an (formule intensive semaine). Il vient en complément d'un examen annuel écrit, ayant lieu à la fin de chaque année scolaire. L'examen final de l'école a lieu en fin de cursus. Ceux qui l'ont réussi présentent ensuite, sur recommandation de l'école, le tronc commun de la FENAHMAN.

Les examens ne sont pas envisagés dans une optique scolaire. Noter les élèves pour établir un classement entre eux dans un souci de compétition n'entre pas dans notre philosophie. L'examen a été conçu pour être au service de l'étudiant : lui permettre de faire le point sur ses acquis et sur ce qui lui reste à parcourir pour atteindre le niveau requis par ISUPNAT. Le contrôle continu bénéficie toujours aux élèves.

Sont-ils obligatoires ?

Examens et contrôle continus ne sauraient être imposés aux étudiants qui ne suivraient cet enseignement que dans une optique d'enrichissement personnel et ne souhaiteraient pas présenter le Tronc Commun de la Fédération Française de Naturopathie (FENAHMAN). Ils sont néanmoins vivement conseillés à tous pour savoir si l'essentiel a bien été acquis.

Université d'été: quels intérêts ?

Cette université d'été de 5 jours est réservée aux seuls étudiants ayant achevé leur cursus et qui se destinent à devenir « praticien de Santé Naturopathe ». Elle leur permet de se préparer à la réalité professionnelle par la mise en situation des connaissances acquises au cours de la formation.

Elle prend la forme:

- d'ateliers pratiques (pratique de nutrition, exercices physiques et respiratoires, gestion du stress et relaxation)
- de bilans de vitalité sur des personnes en demande de conseils
- d'animation de conférences sur des thèmes choisis dans une optique professionnelle.

Ses avantages sont les suivants :

- ✓ prévue en fin de cursus, elle permet de mettre en perspective l'ensemble des connaissances pratiques et théoriques acquises tout au long de la formation;
- ✓ axée résolument sur les différentes pratiques, elle permet aux étudiants d'être tour à tour animateurs ou simples participants à une pratique;
- ✓ s'exercer aux bilans de vitalité et à différentes pratiques professionnelles;
- ✓ faciliter un réel échange professionnel entre les futurs praticiens et leurs professeurs.

IV- Notre objectif : vous préparez à la réalité professionnelle

La pratique, au cœur d'ISUPNAT

Notre enseignement contient l'ensemble des bases théoriques et pratiques indispensables pour pouvoir comprendre, assimiler, expérimenter et mettre en pratique.

Notre pratique de la naturopathie allant au-delà de l'enseignement (cabinet de consultation, coaching « mieux être en entreprise », conférences et animation d'ateliers pratiques, centre de soins où sont dispensés certains cours) permet à nos étudiants de parfaitement se préparer à l'installation professionnelle. C'est ce qui fait notre spécificité.

La priorité d'ISUPNAT est de préparer l'étudiant à devenir un professionnel de terrain sachant s'adapter aux différentes problématiques exprimées par les personnes reçues en consultation.

Les nombreux bilans de vitalité pratiqués en situation réelle en cours de cursus, les conseils pratiques en matière de savoir faire et de savoir être allant au-delà des connaissances livresques, les préparations aux prises de parole et aux différentes techniques de communication, le stage d'été de fin de cursus, et enfin le stage d'immersion professionnelle chez nos partenaires institutionnels sont autant de gages d'une préparation sérieuse et réussie à la réalité professionnelle.

Stage d'immersion professionnelle: pourquoi et comment?

Une des spécificités d'ISUPNAT est d'avoir mis en place avec des acteurs de la santé naturelle de tout premier plan un partenariat permettant d'offrir chaque année des opportunités de stage aux étudiants.

Les partenaires d'ISUPNAT :

- ✓ réseaux de boutiques biologiques,
- ✓ fabricants et distributeurs d'huiles essentielles,
- ✓ magasins sélectionnés de compléments alimentaires,
- ✓ laboratoires de compléments alimentaires,
- ✓ centres de bien-être.

Cette organisation permet de faciliter les démarches des étudiants dans l'obtention d'un stage et accroître ainsi leurs opportunités d'installation dès la fin de leur cursus.

Le stage n'a lieu qu'en fin de cursus et donne lieu à la signature d'une convention de stage entre le partenaire, l'étudiant et l'école.

Le Colloque Annuel: quels en sont les intérêts pour les étudiants ?

Cet évènement réunit chaque année, d'anciens élèves installés, des intervenants extérieurs, nos partenaires institutionnels ainsi que tous les élèves en cours de cursus (PSN) et les enseignants. Ses

ISUPNAT- Institut Supérieur de Naturopathie
15, rue de la Cerisaie 75004 Paris – téléphone : 01 40 86 96 10 – email : isupnat@orange.fr

Site internet : www.isupnat.fr

N° de Formation Professionnelle Continue : 11 75 43854 75
Copyright ISUPNAT (document n'ayant pas une valeur contractuelle)

objectifs sont les suivants :

- ✓ maintenir le lien avec les anciens élèves, partager l'expérience de leur installation et de leurs premiers pas professionnels;
- ✓ faciliter la recherche de clientèle ;
- ✓ assister à la soutenance des sujets de mémoire des étudiants en fin de cursus;
- ✓ assurer un contact direct entre les différents partenaires de l'école et les étudiants en cours de cursus pour faciliter leur recherche de stage ;
- ✓ inviter des personnalités extérieures de premier plan dans le domaine de la santé afin d'enrichir les échanges ;
- ✓ s'informer sur l'évolution des pratiques de la profession au contact des représentants de l'OMNES et de la FENAHMAN;
- ✓ assurer une formation continue, permettant aux naturopathes déjà installés de réactualiser et parfaire leurs connaissances ;
- ✓ se tenir au courant des nouvelles tendances du marché : nouvelles pratiques, nouveaux produits, ouvrages publiés ;
- ✓ partager un moment de convivialité.

V- Les débouchés

Les compétences acquises au terme de la formation ouvrent aux étudiants ayant validé leur formation des débouchés nombreux et variés tels que :

- ✓ exercice dans un cadre libéral en cabinet de consultation
- ✓ animation et conseils en entreprise, notamment dans le domaine du coaching en nutrition et de la gestion du stress
- ✓ activité de conseils auprès de boutiques d'alimentation biologique, de laboratoires de compléments alimentaires, de centres de remise en forme, de bien-être, spa, thalassothérapie ou thermalisme,...
- ✓ activité de gîte santé
- ✓ journalisme bio et bien-être
- ✓ activité d'enseignement et de promotion de l'hygiène de vie (écoles, associations, journaux, sites internet...).

VI- programme et planning de la formation

Quand a lieu la formation ?

Pour la formation week-end :

- ✓ les cours et séminaires d'approfondissement de 2 jours ont lieu les samedi et dimanche de 9h à 18h.
- ✓ Les séminaires d'approfondissement de 3 jours (ou plus) sont, dans la mesure du possible, le plus souvent programmés les jours fériés ou le vendredi afin de pouvoir être plus facilement suivis par les étudiants exerçant une activité professionnelle.

Pour la formation semaine : les cours ont généralement lieu sur 4 jours par semaine de 9h30 à 18h30.

ISUPNAT- Institut Supérieur de Naturopathie
15, rue de la Cerisaie 75004 Paris – téléphone : 01 40 86 96 10 – email : isupnat@orange.fr

Site internet : www.isupnat.fr

N° de Formation Professionnelle Continue : 11 75 43854 75
Copyright ISUPNAT (document n'ayant pas une valeur contractuelle)

Quel est le programme des 1200 heures de formation?

Détail des heures de formation comprises dans les 1236 heures de formation	en jours	en heures
<i>Anatomie physiologie</i>	20	160
<i>Naturopathie</i>	24	192
<i>Séminaires</i>	51.5	412
<i>Approche des pathologies en naturopathie</i>	12	96
<i>Travaux dirigés naturopathie</i>	4	32
<i>Travaux dirigés anatomie physiologie</i>	10	80
<i>Travaux dirigés pathologies</i>	4	32
<i>Travaux dirigés conférences</i>	1	8
<i>Travaux dirigés installation professionnelle</i>	2	16
<i>Accompagnement mémoire</i>	1	8
<i>Intégration, Tutorat et examen</i>	1	8
<i>Appui recherche de stage</i>	1	8
<i>Université d'été</i>	6	48
<i>Colloque annuel</i>	1	8
<i>Rencontre ateliers clients</i>	0.5	4
<i>Soirée praticiens</i>	0.5	4
<i>Stage professionnel et de mise en pratique*</i>	15	120
TOTAL pour être Praticien de Santé Naturopathe	154,5	1236

Séminaires compris dans les 1236 heures		
Anatomie de synthèse et de terrain	1	
Aromatologie générale	3	
Aromatologie sensible	1	
Compléments alimentaires : acquérir un sens critique dans leur utilisation	1	
Déontologie	1	
Environnement et santé	2	
Examens et analyses biologiques	3	
Gemmologie	1	
Gérontologie	2	
Gestion du stress	2	
Gymnastique des organes	2	
Elixirs Floraux Bach	2	
Hygiène de vie femmes enceintes et bébés	3	
Iridologie de terrain	5	
Morphologie	2	

ISUPNAT- Institut Supérieur de Naturopathie
15, rue de la Cerisaie 75004 Paris – téléphone : 01 40 86 96 10 – email : isupnat@orange.fr

Site internet : www.isupnat.fr

N° de Formation Professionnelle Continue : 11 75 43854 75
Copyright ISUPNAT (document n'ayant pas une valeur contractuelle)

Naturopathie et droit	0,5	
BioNutrition approfondissement	2	
Orthomoléculaire	2	
Pathologies infantiles et infectieuses	2	
Phytologie appliquée	1	
Podo réflexologie	2	
Psychologie	3	
Sommeil	2	
Synthèse immunitaire digestif et santé	2	
Synthèse neuro glandulaire, cardio vasculaire et santé	2	
Techniques manuelles	2	
Total des séminaires compris dans les 1200 heures	51,5	

Travail supplémentaire, non compris dans les 1212 heures		
Travail personnel au titre de la formation	77.25	618
Examens pendant la formation	2	16
Rédaction du mémoire et du rapport de stage (obligatoire)	30	240
Formation aux premiers secours (en dehors de l'école/conseillé)	1.5	12
sous TOTAL	110.75	886
TOTAL GENERAL	265.25	2122

*durée minimale et correspondant à l'accompagnement du maître de stage

Quel est le planning exact des formations pour l'année prochaine ?

Ce planning est disponible directement sur notre site internet et peut être également demandé en nous adressant un email : isupnat@orange.fr

VII- Le coût de la formation

Quels sont les tarifs d'inscription « à titre individuel » pour la formation ?

Formule week-end: 10 800 euros payables sur 3 ans

	Praticien de Santé Naturopathe
Acompte de 30% à l'inscription (possibilité de le répartir en plusieurs	3240 euros

ISUPNAT- Institut Supérieur de Naturopathie
15, rue de la Cerisaie 75004 Paris – téléphone : 01 40 86 96 10 – email : isupnat@orange.fr

Site internet : www.isupnat.fr

N° de Formation Professionnelle Continue : 11 75 43854 75
Copyright ISUPNAT (document n'ayant pas une valeur contractuelle)

chèques)	
Paiement mensuel sans frais sur toute la durée du cursus	210 euros mensuels sur 36 mois

Formule semaine: 10 995 euros payables sur 15 mois

	Praticien de Santé Naturopathe
Acompte de 30% à l'inscription (possibilité de le répartir en plusieurs chèques)	3298 euros
Paiement mensuel sans frais sur toute la durée du cursus	513,13 euros mensuels sur 15 mois

a) pour préparer le certificat de « Praticien de Santé Naturopathe » / formule normale sur 3 ans : 3600 euros par an

Le fait que la formation puisse également se faire au choix de l'étudiant sur 4 ou 5 ans ne change rien au tarif ni au calendrier prévu pour les paiements mensuels et ne comporte pas de frais supplémentaires.

Ce prix correspond au tarif « inscription à titre individuel » avec un programme minimum de 1200 heures exigées par la Fédération Française de Naturopathie ; il permet de satisfaire à la qualification de Praticien de Santé Naturopathe. Il inclut les frais de scolarité, les cours se rapportant à l'ensemble du programme des 1200 heures de formation et les supports de cours s'y rattachant. Il ne comprend pas le cours annuel dispensé au titre de la formation professionnelle continue. Celui-ci reste optionnel, au choix de l'élève et fait l'objet d'une inscription spécifique.

b) pour préparer le certificat de « Praticien de Santé Naturopathe » / formule semaine : 733 euros par mois sur 15 mois

Ce prix correspond au tarif « inscription à titre individuel » avec un programme minimum de 1200 heures exigées par la Fédération Française de Naturopathie ; il permet de satisfaire à la qualification de Praticien de Santé Naturopathe. Il inclut les frais de scolarité, les cours se rapportant à l'ensemble du programme des 1200 heures de formation et les supports de cours s'y rattachant. Il ne comprend pas le cours annuel dispensé au titre de la formation professionnelle continue. Celui-ci reste optionnel, au choix de l'élève et fait l'objet d'une inscription spécifique.

c) pour la formule financée par l'employeur ou tout organisme extérieur (FONGECIF – DIF- PSE-ect...) : prix spécifique; nous consulter.

ISUPNAT- Institut Supérieur de Naturopathie
15, rue de la Cerisaie 75004 Paris – téléphone : 01 40 86 96 10 – email : isupnat@orange.fr

Site internet : www.isupnat.fr

N° de Formation Professionnelle Continue : 11 75 43854 75
Copyright ISUPNAT (document n'ayant pas une valeur contractuelle)



D'autres frais sont-ils à envisager ?

Il conviendra également de prévoir un budget livres de l'ordre de 250 euros pour tout le cursus, un budget fourniture de l'ordre de 50 euros ainsi qu'une participation aux frais pour la journée du colloque annuel de 20 euros.

Est-il possible de faire financer sa formation ISUPNAT par son entreprise ?

ISUPNAT ayant un numéro de formateur au titre de la formation professionnelle continue, nous avons la possibilité de conclure une convention de formation avec toute entreprise. Notre numéro d'autorisation est le **11 75 43854 75**.

Est-il possible de faire financer sa formation ISUPNAT dans le cadre d'un FONGECIF ?

ISUPNAT assiste ses futurs étudiants dans la constitution du dossier de l'organisme de formation et dans l'accompagnement la demande de prise en charge dans les meilleures conditions afin de présenter un dossier solide et cohérent avec la reconversion professionnelle envisagée. Le coût de cette intervention est de 95 euros, à régler lors de la première demande de dossier. Il sera ensuite déduit du coût total de la formation lors de l'inscription.

Peut-on obtenir une réduction des frais de scolarité ou espérer un remboursement lorsque qu'on ne suit pas les cours d'anatomie ?

Dans la mesure où les frais de scolarité ont été calculés au plus juste et que l'ensemble des cours constitue un tout indissociable (« package »), cela n'est pas possible.

L'école participe-t-elle aux frais de transport et d'hébergement des étudiants provinciaux ?

Les frais sont à prendre en charge par l'étudiant ou l'organisme finançant les cours. Pour l'hébergement, voir ci-après.

Existe-t-il des hébergements de qualité et bons marché pour les étudiants venant suivre les cours à Paris ?

- ✓ Maison Adèle Picot (39, rue Notre Dame des Champs 75005 Paris – métro Notre Dame des Champs) : 01 45 49 80 92
- ✓ Maison Saint Charles (30, rue de Vaugirard 75015 Paris – métro Convention) : 01 48 28 14 20
- ✓ Maison Nicolas Barre (83, rue de Sèvres 75006 Paris – métro Sèvres) : 01 45 48 25 48
- ✓ Estudine.com : studio meublé à Paris et en banlieue parisienne pour une location de longue durée

A réserver directement auprès de l'organisme dès l'inscription (places limitées).

ISUPNAT- Institut Supérieur de Naturopathie
15, rue de la Cerisaie 75004 Paris – téléphone : 01 40 86 96 10 – email : isupnat@orange.fr

Site internet : www.isupnat.fr
N° de Formation Professionnelle Continue : 11 75 43854 75
Copyright ISUPNAT (document n'ayant pas une valeur contractuelle)

Tarifs et conditions d'inscription pour la formule à la carte

110 euros par jour de formation

Conditions d'inscription:

- ✓ Quelques lignes de motivation à nous adresser par courrier ou par email isupnat@orange.fr
- ✓ Un chèque d'arrhes de 50% lors de l'inscription à envoyer à ISUPNAT, au minimum 15 jours avant la date du cours ; le règlement du solde devra être réalisé avant le début du cours.
Chèque à nous adresser au 15, rue de la Cerisaie 75004 Paris à l'ordre d'ISUPNAT.
- ✓ La confirmation de l'inscription définitive est conditionnée au nombre de places encore disponibles lors de la réception du dossier d'inscription. Il vous sera adressé un email de confirmation dès que votre dossier complet aura été reçu.
- ✓ Avoir pris connaissance du règlement intérieur d'ISUPNAT, remis le 1^{er} jour avant le début du cours.

Toute personne extérieure ayant suivi un cours à la carte qui s'inscrirait par la suite au cursus complet de Praticien de Santé Naturopathe n'aura pas à suivre les cours déjà effectués « à la carte ».

VIII- Questions pratiques

Quel niveau d'étude minimum faut-il avoir pour s'inscrire ?

Niveau bac. Toutefois, plus qu'un simple niveau de diplôme, l'attention est portée sur les expériences humaines et professionnelles antérieures et la capacité d'ouverture personnelle.

Un âge minimum est-il requis pour suivre la formation ? Existe-t-il une limite d'âge?

- ✓ Age minimum : 18 ans.
- ✓ Age maximum : pas de limite d'âge.

A quoi servent les réunions d'information sur l'école et quand ont-elles lieu?

Plusieurs réunions d'information ont lieu tout au long de l'année (tous les mois ou deux fois par mois : les dates sont précisées en fin de document) dans les locaux de l'école au 15, rue de la Cerisaie (75004 Paris).

Ces réunions sont une occasion de rencontrer les responsables d'ISUPNAT, certains enseignants et d'anciens élèves exerçant leur activité de naturopathe.

Il s'agit d'un moment privilégié d'information et d'interaction entre les différents participants. Elles permettent d'avoir un contact direct avec l'équipe et de poser toutes les questions aussi bien en ce qui concerne l'enseignement lui-même, son éthique et organisation et les principaux débouchés.



Elles permettent d'aller au-delà des informations données sur le livret de présentation de l'école et sur notre site internet. Grâce à ces réunions, les futurs élèves pourront se faire ainsi une idée beaucoup plus précise de l'enseignement, comparer ISUPNAT à ce qui est proposé par les autres écoles et pouvoir choisir ISUPNAT en toute connaissance de cause.

Pour assister aux réunions d'information, il est nécessaire de s'inscrire à l'avance par email isupnat@orange.fr en donnant l'ensemble de ses coordonnées.

En cas de difficulté à se déterminer entre plusieurs écoles, est-il possible d'assister au premier cours en « candidat libre » ?

C'est une possibilité mais toujours sous réserve des places encore disponibles avant le début des cours. Cette possibilité est payante et se fait dans les conditions de la formule « à la carte ».

Quand aura lieu la prochaine rentrée ?

Le samedi 22 septembre 2012 pour la formule week-end.
Le lundi 1^{er} octobre 2012 pour la formule semaine.

D'ici là, est-il possible de participer aux différentes activités d'ISUPNAT ?

Nos différents ateliers (alimentation saine et plaisir, gestion du stress,...), nos conférences mensuelles grand public (un mercredi par mois à 20h), nos cours à la carte ainsi que la pratique d'un bilan de vitalité dans notre cabinet représentent une excellente opportunité pour découvrir ISUPNAT. Toutes les informations sont disponibles sur www.isupnat.fr

En pratique comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription peuvent se faire par :

- ✓ Courrier : télécharger le dossier d'inscription et le renvoyer à l'adresse d'ISUPNAT avec l'ensemble des pièces demandées ;
- ✓ Par email isupnat@orange.fr: vous recevrez dans les 24h un formulaire par email qu'il conviendra de nous retourner par courrier dûment complété et accompagné des différents éléments nécessaires à votre inscription.

Quand démarrent les inscriptions et y a-t-il une date de forclusion ?

Les inscriptions ont lieu toute l'année. Compte tenu des nombreuses demandes, l'effectif est généralement atteint pendant l'été.

Dans un souci de privilégier un effectif restreint, nous avons fait le choix de limiter le nombre des places disponibles chaque année. Les inscriptions sont donc enregistrées en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes. ISUPNAT se réserve le droit de refuser des inscriptions lorsque les effectifs des groupes sont atteints.

ISUPNAT- Institut Supérieur de Naturopathie
15, rue de la Cerisaie 75004 Paris – téléphone : 01 40 86 96 10 – email : isupnat@orange.fr
Site internet : www.isupnat.fr
N° de Formation Professionnelle Continue : 11 75 43854 75
Copyright ISUPNAT (document n'ayant pas une valeur contractuelle)



Où ont lieu les cours ?

A proximité du quartier du Marais : 15, rue de la Cerisaie 75004 Paris (métro Bastille ou Sully Morland)

En plus des 1200 heures de formation, un travail personnel est-il nécessaire ?

Non seulement nécessaire mais indispensable : si l'enseignement d'ISUPNAT donne toutes les clés de compréhension et une bonne méthodologie de travail pour aborder de façon progressive les connaissances, un travail personnel à partir du support de cours et de sa prise de notes ainsi que des recherches complémentaires seront nécessaires pour compléter et bien assimiler l'enseignement. Chaque journée de cours nécessite en moyenne 5h minimum de travail personnel.

Les études sont-elles compatibles avec un travail à temps plein ?

a) formule week-end sur 3 ou 4 ans ou plus

Elles le sont parfaitement à condition d'être motivé et de pouvoir s'organiser.

b) formule intensive semaine sur 15 mois

Compte tenu du caractère intensif de la formule, une autre activité, même à temps partiel, paraît difficilement compatible.

Est-ce qu'un enseignement par correspondance est possible ?

Une formule par correspondance n'est pas compatible avec nos exigences en terme de déontologie, de qualité et d'approche pratique des cours et de préparation à l'exercice de la profession de naturopathe.

S'agit-il d'un diplôme reconnu par l'Etat ?

La législation actuelle n'autorise pas les écoles de naturopathie à délivrer de diplômes, ces derniers étant réservés aux écoles d'Etat.

Le titre décerné à ceux ayant validé leur cursus et réussi leur examen final est un certificat. Ce certificat est le gage de la valeur de l'enseignement reçu et de la notoriété de l'école. Il est reconnu par la Fédération Française de Naturopathie (FENAHMAN) et pour l'exercice de la profession.

Que se passe-t-il, en cas de force majeure, lorsque l'étudiant n'a pu assister à un cours programmé dans l'année ?

Il est possible, dans la limite des places disponibles et à condition de l'avoir planifié avec l'école, de rattraper le cours manqué sans avoir à le régler de nouveau. Toutefois, cette possibilité doit demeurer une exception et reste à la discrétion du Directeur.



Peut-on enregistrer les cours ?

Les cours ne peuvent pas être enregistrés. En revanche, les conférences « grand public » données en dehors de l'enseignement peuvent l'être.

Tous les cours sont-ils obligatoires ?

Oui, ils sont compris dans le programme minimum des 1200 heures requises pour préparer l'examen du Tronc Commun de la Fédération Française de Naturopathie (FENAHMAN).

Seul le cours annuel dispensé dans le cadre de la formation professionnelle continue, peut être suivi ou non par les étudiants.

Faut-il être médecin, avoir des connaissances dans le domaine médical ou scientifique?

Cela n'est absolument pas nécessaire. Certes, les étudiants ayant suivi une formation antérieure dans le domaine médical ou paramédical pourront aborder avec plus de facilité les cours d'anatomie et de physiologie. Notre expérience montre néanmoins que l'enseignement dispensé à l'Institut Supérieur de Naturopathie est à la portée du plus grand nombre des étudiants sélectionnés grâce à la méthodologie mise en œuvre et aux qualités pédagogiques des professeurs.

C'est ce qui explique sans doute que les étudiants d'ISUPNAT viennent de tous les horizons (étudiants, personnes en activité professionnelle, mères ou pères au foyer, retraités, personnes en cours de reconversion professionnelle) sans profil type spécifique : certains ont fait des études supérieures et d'autres pas. L'important est d'avoir une ouverture d'esprit, l'envie d'apprendre et la volonté de s'en donner les moyens.

Et si on a encore des questions, comment procéder ?

Notre site internet www.isupnat.fr vous permettra d'aller bien au-delà de cette première information. Vous pourrez y retrouver tous les renseignements sur l'exercice de la naturopathie aujourd'hui, le programme détaillé des cours et des séminaires ainsi que l'ensemble de nos activités. Le site est régulièrement mis à jour et vous permettra de suivre nos dernières activités.

Vous pourrez également :

- ✓ Nous adresser un email isupnat@orange.fr pour avoir une réponse dans les 24 heures
- ✓ Ou, le cas échéant, téléphoner au 01 40 86 96 10 ou au 06 26 02 51 36, en laissant un message sur le répondeur.

IX- Pour résumer, quels sont les principaux avantages d'effectuer sa formation à ISUPNAT ?

- ✓ L'expérience d'Alain Rousseaux et de son équipe d'enseignants
- ✓ Une formation globale et structurée associant théorie, pratique, recherche et expérimentation

ISUPNAT- Institut Supérieur de Naturopathie
15, rue de la Cerisaie 75004 Paris – téléphone : 01 40 86 96 10 – email : isupnat@orange.fr

Site internet : www.isupnat.fr

N° de Formation Professionnelle Continue : 11 75 43854 75
Copyright ISUPNAT (document n'ayant pas une valeur contractuelle)



- ✓ Une souplesse dans l'organisation du cursus en fonction des acquis, du temps disponible et de la motivation de l'étudiant
- ✓ Un financement facilité : possibilité de faire financer ses études au moyen d'un prêt études auprès du CIC
- ✓ Une équipe de pédagogues et praticiens passionnés, faisant bénéficier les étudiants de leur expérience de terrain
- ✓ Une méthode d'enseignement ayant fait ses preuves et des supports de cours de grande qualité
- ✓ Un accompagnement tout au long du parcours des études et un suivi pendant et après la formation
- ✓ Un partenariat unique avec des professionnels du bien être, de la nutrition et de la santé, facteur d'ouverture et de dynamisme, facilitant l'installation professionnelle dès la fin du cursus
- ✓ Un engagement de qualité à travers l'affiliation de l'école à la Fédération Française de Naturopathie (FENAHMAN).

X- Dates des réunions de présentation de l'école en 2012

Horaires: de 18h30 à 20h30

vendredi 13 Janvier
vendredi 10 février
vendredi 9 Mars
jeudi 5 avril
vendredi 4 mai
jeudi 24 mai
mardi 5 juin
vendredi 22 juin
jeudi 5 juillet
mardi 31 juillet
vendredi 31 août
vendredi 7 septembre*
mardi 18 septembre*
vendredi 28 septembre*
vendredi 5 octobre*

*sous réserve des places encore disponibles, la formation étant généralement complète avant l'été

Pour y participer, merci de vous inscrire par mail sur isupnat@orange.fr (nombre de places limitées)

Adresse de la présentation: dans les locaux d'ISUPNAT au 15, rue de la Cerisaie 75004 Paris (Métros : Bastille ou Sully Morland)

Pour nous joindre: 01 40 86 96 10 ou 06 26 02 51 36

ISUPNAT- Institut Supérieur de Naturopathie
15, rue de la Cerisaie 75004 Paris – téléphone : 01 40 86 96 10 – email : isupnat@orange.fr

Site internet : www.isupnat.fr

N° de Formation Professionnelle Continue : 11 75 43854 75
Copyright ISUPNAT (document n'ayant pas une valeur contractuelle)